

MARCHE N°24FCS19
LOCATION ET INSTALLATION D'UNE PATINOIRE EN GLACE NATURELLE

Le Maire de la Ville de CREPY-EN-VALOIS (Oise),

Vu la délibération du Conseil municipal DEL2021-10-04 du 26 octobre 2021, portant délégation de pouvoir au Maire en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant le recours à une procédure menée sous forme de procédure adaptée pour la location et l'installation d'une patinoire en glace naturelle pendant les vacances de Noël (années 2024 à 2026).

DECIDE

Article 1 :

Un marché de fournitures courantes et services est conclu avec la société COLORS PRODUCTION située en Belgique, à Châtelet (6200), rue de la Nouvelle Usine 1, représentée par Monsieur Nicolas VERCOUTERE, Administrateur.

Article 2 :

Le marché concerne l'installation (montage/démontage), ainsi que la location et la maintenance d'une patinoire en glace naturelle pour une durée de 4 semaines couvrant la période de Noël, pour un montant annuel de 69.227,20 €/HT (83.764,91 €/TTC avec un taux de TVA de 21%). Le prix est révisable annuellement selon les modalités prévues au marché.

Article 3 :

Le marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter de la date prévisionnelle du 1^{er} octobre 2024. Le marché est reconductible expressément deux fois un an.

Article 4 :

La présente décision est soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations et il en sera rendu compte au prochain Conseil municipal.

Fait à Crépy-en-Valois, le 1^{er} octobre 2024.

Virginie DOUAT,
Maire de Crépy-en-Valois

PUBLICATION

Date de mise en ligne sur le
site Internet de la Commune :

02 OCT. 2024



Accusé de réception en préfecture
060-216901750-20241001-DEC2024-102-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024